



Cigarette Electronique : Prudence recommandée !

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 juillet 2008

Les cigarettes électroniques peuvent contenir des substances chimiques , telles que du propylène glycol, un solvant au pouvoir irritant, ou des dérivés terpéniques, qui pourraient avoir une incidence en cas d'antécédents d'épilepsie.

La Direction générale de la santé (DGS) et l'Agence du médicament recommandent lundi 7 juillet la plus grande prudence dans l'utilisation de la cigarette électronique en attendant des études approfondies. La cigarette électronique, qui ne contient ni goudron ni CO2 mais un dosage variable de nicotine est un tube composé d'une batterie, d'un microprocesseur, d'un pulvérisateur et de cartouches destinées à être vaporisées. Remplies de liquide aromatique, elles peuvent contenir aussi de la nicotine."

Voir l'article complet sur la cigarette électronique <http://tempsreel.nouvelobs.com/actu...>